

tion qui fait réaliser à la province une économie annuelle de \$35,000. Plût à Dieu que nos adversaires, au lieu de la Baie des Chaleurs, du Table Rock, des contrats Langlais, Valière, etc., etc., eussent eu quelques scandales de ce genre à leur actif. Nous n'aurions pas eu tant de peine à remettre le trésor de la province à flot.

16o *Le scandale de la Banque d'Ontario, \$36,000.*—Singulier scandale que celui qui consiste à payer à une banque une somme qui lui est légitimement dû par un transfert régulier.

17o *Le scandale du Haras National, \$30,000.*—Mais, M. l'Orateur, c'est le chef de l'honorable député, M. Mercier lui-même, qui a fait voter les subsides pour la création et l'entretien de ce haras. Comment pouvons-nous dès lors être responsables de ce scandale, si scandale il y a, ce que je nie énergiquement.

18o *Le scandale Valière, \$2,908.*—Je ne connais qu'un scandale Valière, c'est celui dans lequel M. Mercier, sous prétexte d'ameublement du palais de justice de Montréal, contractait avec M. Valière un arrangement de \$175,000 dont il soutirait immédiatement \$50,000 pour son trésor électoral ! M. Mercier payait \$175,000 à M. Valière pour l'ameublement du seul palais de justice de Montréal. Nous avons fait un arrangement par lequel ce même M. Valière s'est chargé de l'ameublement des palais de justice de Montréal, Bryson et Hull, pour la somme de \$97,000. De quel côté est le scandale ? Est-ce nous qui sommes coupables, qui payons \$97,000 pour trois ameublements, ou M. Mercier, qui s'engageait à payer \$175,000 pour un seul sur les trois que nous payons \$97,000 ? Poser la question c'est la résoudre.

19o *Le scandale du Palais de Justice de Montréal, \$100,000.*¹—M. l'Orateur, la presse libérale s'est chargée de répondre à cette accusation. La *Patrie* du 13 juillet 1893, rendant

(1) Voir page 38 Appendice, à ce sujet.